

La création de terrains multisports

Le remplacement ou la création de trois terrains multisports dans les quartiers du Mans a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mardi 8 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

Projet



© Ville du Mans

Les multisports permettent la pratique des différents sports de jeux de ballon comme le football, le basket-ball ou le handball, par exemple. Leurs surfaces, en gazon synthétique, avoisinent les 260 m², soit 12 mètres par 22, non compris les zones de buts.

Trois opérations d'aménagements ont bénéficié d'un financement européen au Mans.

- Le remplacement du multisports des Fontenelles,
- le remplacement du multisports du parc de Vauguyon,
- la création d'un multisports au bois Robert-Manceau, à la Cité des Pins.

Ces opérations ont été réalisées à proximité du quartier prioritaire de Bellevue-Carnac, pour la première ; dans ou près du quartier prioritaire Ronceray-Glonnières-Vauguyon, pour les deux autres.

Le projet d'aménagements de terrains multisports dans les quartiers prioritaires s'inscrit dans les objectifs du contrat de ville de Le Mans Métropole.

Objectif

L'objectif principal de l'aménagement des multisports est de favoriser l'**accès à la pratique sportive** des jeunes non licenciés, dans les quartiers prioritaires, par un accompagnement éducatif. Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de l'intégration et de la vie sociale.

Ces actions ont pour objectif, entre autres, d'offrir un accès égal et équitable aux équipements sportifs, sur l'ensemble de l'agglomération mancelle pour les jeunes.

La réalisation de ces multisports a fait l'objet d'une **large concertation** avec les habitants, les jeunes et les associations du quartier.

Maîtrise d'ouvrage

Ces aménagements ont été conduits par la Ville du Mans.

Calendrier

L'aménagement des trois multisports a été réalisé entre 2014 et 2016.

Montant

Le coût global de ces surfaces multisports est de 228 319 € hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 57079 €. Le Département a octroyé 6000 € pour le multisports du bois Robert-Manceau. Reste une part de 165240 € pour la Ville du Mans.

57079 €
d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour les aménagements des trois terrains multisports.

